

légère réparation faite à propos suffit, bien souvent, pour empêcher les détériorations. On ne doit pas négliger les ponts, surtout ; qu'on avertisse plutôt le ministère de la Colonisation.

---

Les groupes de colons doivent se hâter, dès qu'ils ont une population suffisante (300 âmes), de s'ériger en municipalité.

